

Maintenir en emploi des seniors alsaciens devenus plus nombreux

Moins souvent au chômage que les plus jeunes, les seniors peinent néanmoins à retrouver un emploi lorsqu'ils l'ont perdu. À partir de 55 ans, le taux d'activité des seniors baisse plus rapidement en Alsace qu'en moyenne métropolitaine. Les secteurs les plus touchés sont les industries traditionnelles de main-d'œuvre comme le textile, la mécanique et le fromage de métal. En revanche, l'expérience profite aux cadres des banques, de la logistique ou de l'hôtellerie. Les reprises d'activité, souvent fragiles, passent fréquemment par les services à la personne. À ces constats s'ajoute l'augmentation prévisible du nombre de seniors ces prochaines années.

La population active alsacienne, moins âgée que la population active métropolitaine, vieillit avec l'arrivée au-delà de 50 ans de générations nombreuses. Le maintien en emploi de ces seniors¹ devient un enjeu majeur pour le financement des régimes de retraite et pour la transmission des compétences. Des mesures sont prises en faveur de l'emploi des seniors, aussi bien au niveau national avec le contrat de génération, qu'au niveau régional avec le financement de formations à destination des seniors.

Le vieillissement de la population active plus tardif en Alsace

Le décalage du baby-boom en Alsace (1950-1970), la baisse de la natalité enregistrée entre 1976 et 1979, ainsi que les particularités régionales du marché du travail marquent durablement la structure par âge de la population active alsacienne ¹. En particulier, les seniors d'aujourd'hui ont été actifs plus tôt en Alsace, en raison

- Migrations résidentielles : entre 2003 et 2008, l'Alsace enregistre 4 000 départs de seniors de plus que d'arrivées, dont 1 500 actifs.
- Les écarts de taux d'activité entre les Alsaciennes et les métropolitaines sont les plus prononcés à 20 ans (+4,6 points) et à 59 ans (-4,6 points).
- Parmi les seniors inscrits à Pôle emploi, 23 % le sont en raison d'un licenciement économique (9,5 % aux autres âges).

de l'importance de l'industrie, des métiers manuels et des filières d'études courtes.

Au total, les seniors représentent 22,6 % de la population active résidant en Alsace contre 23,7 % en France métropolitaine. Leur nombre devrait augmenter plus fortement en Alsace, des générations plus nombreuses remplaçant celles arrivant en fin d'activité.

Un faible taux d'activité des seniors passé 55 ans

En Alsace, les seniors sont en moyenne moins touchés par le

¹Champ : cette étude porte sur la population âgée de 50 à 69 ans.

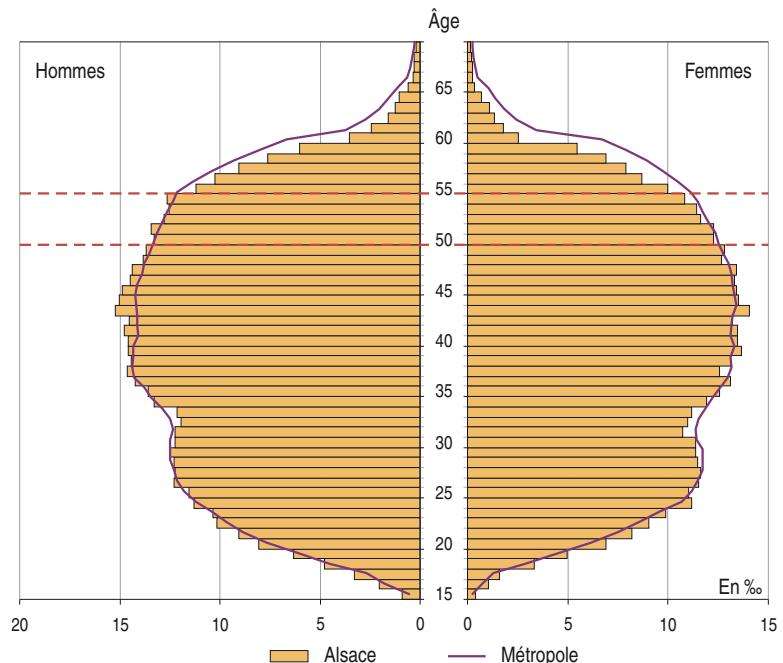
chômage que le reste de la population, malgré la hausse des dernières années.

Les jeunes seniors sont les plus épargnés, le taux de chômage tombant à 6,9 % pour les 50-54 ans. Il s'infléchit ensuite, remontant à 8,3 % pour les 55-69 ans, soit le même taux qu'autour de 40 ans. C'est le même constat dans la plupart des régions.

Les seniors au chômage ont cependant plus de difficultés pour retrouver un emploi. En 2011, les seniors alsaciens à la recherche d'un emploi sont généralement inscrits depuis un an sur les listes de Pôle emploi, contre six mois pour le reste des inscrits (durées médianes). De plus, les seniors sont plus souvent licenciés pour raisons économiques. Ce motif explique 23,1 % de leurs inscriptions à Pôle emploi, contre 9,5 % aux autres âges. La difficulté à retrouver un emploi exige plus souvent de changer de métier ou de secteur d'activité. En outre, les seniors en recherche d'emploi sont en concurrence avec les générations suivantes, plus diplômées : si le diplôme de 2^e cycle universitaire est presque aussi répandu parmi les seniors que parmi les jeunes, le diplôme de 1^{er} cycle s'est largement diffusé au fil des générations.

En Alsace comme ailleurs, le premier recul du taux d'activité intervient à 55 ans. Jusqu'à cet âge, le taux d'activité est plus élevé en

① Moins de seniors dans la population active alsacienne



Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire

Alsace. À partir de 56 ans, il est plus faible en Alsace qu'au niveau métropolitain, l'écart atteignant son maximum à 58 ans en 2009. Il s'agit d'une conséquence du dispositif carrières longues qui concerne davantage les Alsaciens (possibilités offertes de retraite anticipée pour carrières longues) ②.

Entre 55 et 59 ans, l'inactivité peut aussi bien être choisie (retraite, départ volontaire) que subie (dé-couragement de rechercher un emploi après un licenciement). Dans les pays avec une situation voisine du plein emploi, le taux d'activité des 55-59 ans est généralement proche de celui des 20-24 ans. En

Alsace on observe un écart de 10 points en défaveur des plus âgés (61,4 % contre 71,2 %), interprétable comme une part d'inactivité subie. Conséquence du chômage et de l'inactivité, le taux d'emploi des seniors s'établit à 44,9 % en Alsace et 44,1 % en France métropolitaine. Entre 60 et 64 ans, il n'est que de 15,3 % en Alsace contre 16,1 % au niveau métropolitain. Les personnes en emploi, âgées de 60 ans ou plus, sont le plus souvent les plus diplômés, exerçant des emplois bien rémunérés, moins exigeants physiquement, mais également des non-salariés, artisans ou commerçants. Les

② À partir de 55 ans, chute plus rapide du taux d'activité en Alsace qu'en métropole

En %

Tranche d'âge	Taux d'activité		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	Alsace	France métropolitaine	Alsace	France métropolitaine	Alsace	France métropolitaine
50-54 ans	86,3	85,5	80,4	79,1	6,9	7,5
55-59 ans	61,4	63,2	56,1	57,8	8,6	8,5
60-64 ans	16,5	17,5	15,3	16,1	7,1	7,9
65-69 ans	3,5	4,4	3,3	4,0	7,6	9,1
50-69 ans	48,5	47,9	44,9	44,1	7,5	7,9
55-69 ans	31,9	32,7	29,2	29,9	8,3	8,4
15-69 ans	69,4	67,9	61,9	60,3	10,8	11,2

Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs occupés et de chômeurs et l'ensemble de la population correspondante.

Le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs occupés et de chômeurs.

contraintes pour obtenir une retraite à taux plein, en termes d'âge légal de départ en retraite et de durée de cotisation, ne sont pas le seul moteur de la poursuite d'activité, puisque les diplômés représentent également l'essentiel des personnes en emploi au-delà de 65 ans.

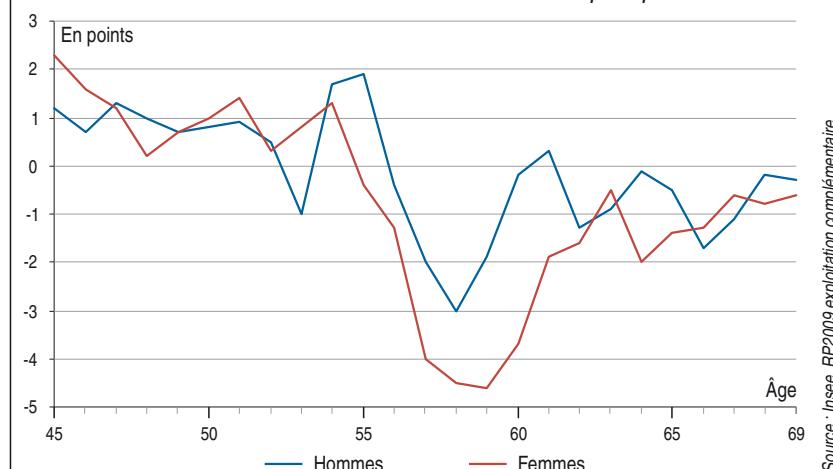
Par ailleurs, une personne sur trois exerce son emploi à temps partiel après 60 ans, contre une sur six avant. Dans le même temps, la part des inscrits auprès de Pôle emploi à la recherche d'un temps partiel est en hausse avec l'âge.

Les femmes cessent leur activité un peu avant les hommes

Les comportements de fin d'activité diffèrent selon le sexe. Le taux d'activité des Alsaciennes diminue ainsi de 10 points entre 46 et 54 ans alors que celui des Alsaciens ne diminue que de 5 points. L'écart entre les taux d'activité masculin et féminin est de 12 points à 54 ans. Il se réduit avec l'arrivée aux âges de la retraite : 7 points à 60 ans et 3 points à 62 ans. Pourtant, les femmes partent moins souvent en retraite avant 55 ans. Elles sont moins nombreuses à avoir débuté leur carrière

③ À partir de 55 ans, le taux d'activité des Alsaciennes est inférieur à celui des métropolitaines

Écart des taux d'activité entre l'Alsace et la métropole par sexe



Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire

avant 18 ans et plus nombreuses à l'avoir interrompue pour des raisons familiales. De plus, les professions bénéficiant des droits à la retraite dès 50 ans sont très peu féminisées ④.

Parmi les femmes retraitées en 2011, 55 % étaient inactives l'année précédente, contre seulement 28 % des hommes². Elles passent plus souvent que les hommes par une période d'inactivité avant le départ à la retraite. La part des cadres, dans l'ensemble des salariés masculins, augmente avec l'âge : 20 % dans la tranche d'âge 50-54 ans contre 15 % chez les moins de 50 ans.

En revanche, parmi les salariées, la part des cadres ne dépasse pas 11 % quel que soit l'âge. Pourtant, le niveau de diplôme des femmes est déjà proche de celui des hommes pour les générations de la fin des années 50. Ces différences sont plus marquées en Alsace qu'en France métropolitaine.

Les services à la personne : un recours pour les seniors en reconversion

Les seniors travaillent plus souvent dans l'agriculture, les industries du textile, des matériels de

④ Les seniors nombreux et en proportion supérieure à la moyenne dans quinze familles professionnelles

Famille professionnelle (87 postes)	Part des seniors (en %)	Effectifs des seniors
Employés de maison	46,9	2 320
Médecins et assimilés	40,0	4 600
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	36,6	4 260
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	36,1	4 120
Dirigeants d'entreprises	35,7	1 970
Cadres de la banque et des assurances	34,6	1 830
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	34,0	2 370
Assistantes maternelles	32,8	3 790
Aides à domicile et aides ménagères	31,1	2 930
Agents d'entretien	30,8	9 550
Enseignants	30,7	9 640
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	29,7	4 400
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	28,9	6 260
Techniciens de la banque et des assurances	27,2	1 970
Ouvriers qualifiés de la mécanique	26,8	1 770
Ensemble des 87 familles professionnelles	23,1	173 040

Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire

² données nationales issues de l'enquête emploi, indisponibles à l'échelle régionale.

transports, de la chimie, du bois et de la métallurgie, la finance et l'assurance, l'enseignement, l'administration publique, la santé et les services à la personne.

Les métiers avec la plus forte part de seniors sont souvent en déclin, en raison de difficultés économiques (agriculteurs, ouvriers qualifiés du textile, de la mécanique, de la maintenance et du fromage de métal) ou de politiques de recrutement plus restrictives ces dernières années (enseignant, agent de la fonction publique de toutes catégories). Les seniors sont aussi bien représentés dans les métiers d'aide à domicile, d'assistante maternelle, d'employé de maison et d'agent d'entretien ④.

Les métiers dont les seniors sont à l'écart sont les métiers récents (informaticiens), les métiers pénibles (armée, police et pompiers, ouvriers du gros œuvre du bâtiment, de la manutention), les métiers précaires où les temps partiels prédominent (caissiers, animateurs culturels, surveillants) et d'autres métiers (coiffeurs, commerciaux). Les seniors sont peu présents dans les industries de l'agroalimentaire, de la pharmacie, de la plasturgie et des matériaux électriques.

Dans la plupart des secteurs, l'expérience des seniors leur permet d'exercer des métiers plus qualifiés, notamment dans l'hôtellerie-restauration, la banque-assurance, la logistique, le BTP et les services

administratifs, comptables et financiers. L'informatique fait exception, les ingénieurs étant plus jeunes que les techniciens.

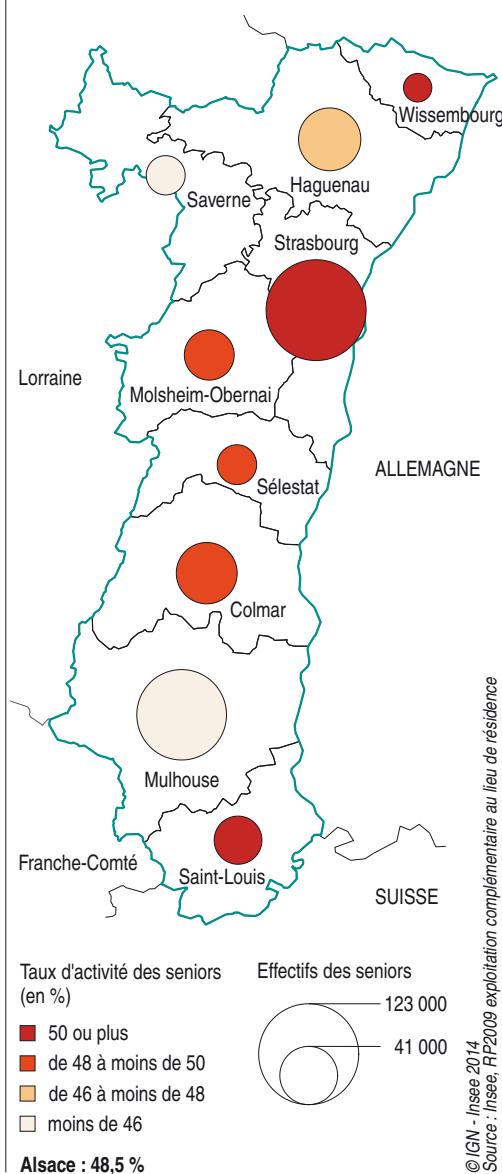
D'après les anciennes professions des demandeurs d'emploi, les ouvriers de la métallurgie, du textile, du bâtiment, des industries graphiques et de process sont relativement plus nombreux à avoir perdu leur travail, et d'autant plus s'ils sont seniors. Mais c'est aussi le cas dans des métiers moins touchés par la crise : employés administratifs d'entreprises, agents de gardiennage et de sécurité, cadres commerciaux et technico-commerciaux.

Les métiers des services à la personne sont les seuls exercés par un nombre significatif de seniors suite à des mobilités professionnelles. Ils servent de recours aux seniors pour retrouver un emploi après une période de chômage ou d'inactivité. L'activité y est souvent réduite dans ces métiers et le taux de rotation important.

Saint-Louis, Wissembourg, Strasbourg : les seniors plus souvent actifs

Le taux d'activité des seniors, (48,5 % en Alsace), atteint son maximum dans les zones d'emploi de Saint-Louis (51,7 %) et de Wissembourg (51,5 %). Pour les habitants, la possibilité d'accéder à un

⑤ Effectifs et taux d'activité des seniors par zone d'emploi



© IGN - Insee, RP2008 exploitation complémentaire au lieu de résidence
Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire au lieu de résidence

⑥ Les migrations résidentielles influent sur le taux d'activité des seniors

Zone de résidence	Taux d'activité (en %)		Solde migratoire avec la France métropolitaine sur cinq ans		Impact du solde migratoire sur la population concernée (en %)		Impact des migrations sur le taux d'activité des seniors
	global	seniors	seniors actifs	seniors inactifs	seniors actifs	seniors inactifs	
Wissembourg	73,4	51,5	50	-10	0,8	-0,1	positif
Haguenau	71,2	47,2	190	410	0,8	1,7	négatif
Saverne	69,8	45,4	220	260	2,6	2,6	faible
Strasbourg	67,5	50,7	-1 210	-2 450	-1,9	-4,2	positif
Molsheim-Obernai	71,6	48,0	30	90	0,2	0,5	faible
Sélestat	72,2	48,3	130	130	1,5	1,3	faible
Colmar	71,3	49,4	-60	-70	-0,3	-0,3	faible
Mulhouse	67,9	45,8	-780	-750	-1,7	-1,5	faible
Saint-Louis	72,5	51,7	-70	-160	-0,5	-1,4	positif
Alsace	69,4	48,5	-1 500	-2 550	-0,7	-1,2	positif

Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire

marché du travail dynamique de l'autre côté de la frontière favorise le maintien en activité.

Dans la zone de Mulhouse, les seniors sont moins souvent actifs que le reste de la population. Le taux de chômage y est globalement élevé, mais reste contenu pour les seniors, qui cessent de travailler, faute de retrouver un emploi correspondant à leur ancien métier, souvent industriel.

Dans la zone de Strasbourg, la part des actifs chez les seniors dépasse de 2 points le niveau régional. Le taux d'activité de la zone est pourtant 1,9 point en deçà du niveau alsacien, en raison du grand nombre d'étudiants ⑤. Le fort taux d'activité des seniors est dû aux migrations résidentielles, les seniors inactifs ayant tendance

à quitter la zone d'emploi pour s'installer dans les zones périphériques. Sur une période de cinq ans, de 2003 à 2008, l'Alsace enregistre 4 050 départs de seniors de plus que d'arrivées, dont 1 500 actifs et 2 550 inactifs. Les migrations résidentielles contribuent ainsi à un taux d'activité des seniors plus élevé en Alsace qu'en France métropolitaine (48,5 % contre 47,9 %) ⑥.

Après 50 ans, les inactifs sont plus mobiles que les actifs. De ce fait, les flux migratoires s'expliquent davantage par l'attractivité résidentielle qu'économique. L'Alsace attire moins les seniors que les jeunes actifs. Les régions avec lesquelles l'Alsace a les soldes de seniors les plus déficitaires sont Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et la Lorraine,

et dans une moindre mesure le sud-ouest, Rhône-Alpes, la Bretagne et la Franche-Comté.

Seul le solde avec l'Île-de-France est excédentaire. À l'intérieur de l'Alsace, les mouvements migratoires les plus importants s'observent de Strasbourg vers les zones de Hagueneau, Molsheim et Saverne, par ordre décroissant.

■
**Clément GASS
Sylvain MOREAU**

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF Alsace).